

HABILITATION ELECTRIQUE (NON ELECTRICIEN)

BS-BE Manœuvre

Niveau : Initial

Objectifs de la formation :

- Savoir exécuter des travaux, en toute sécurité, de remplacement, de raccordement, et de manœuvres simples.
- Permettre à l'employeur de délivrer les titres d'habilitation.

Être capable de :

Le ou la candidat(e) doit être capable de :

1 – Connaissances théoriques et savoirs-faires pratique

- Module 1 – Thèmes communs formation initiale
- Module 2 – Thèmes spécifiques aux manœuvres
- Module 3 – Thèmes spécifiques BS intervention BT élémentaire

Conditions d'admission et d'inscription

Caractéristiques requises

Niveau de recrutement :

- Aucun diplôme préalable requis
- Aucune expérience préalable requise

Public :

- La formation s'adresse aux personnes non électriciennes devant effectuer des opérations d'ordre électrique élémentaire (BS) ou manœuvrer des appareillages électriques en basse tension (BE Manœuvre).
- Aux personnes déjà actives dans l'emploi et/ou qui souhaite actualiser ou renforcer leurs compétences

Prérequis :

- Compréhension orale et écrite de la langue française
- Être muni des équipements de protection individuelle (gants, chaussures de sécurité, lunettes de protection...)

INSCRIPTION

- Faire une demande d'inscription par téléphone au 03 22 84 53 98 ou via le site internet d'ALTOM : www.altom-formation.fr
- Transmission des pièces administratives demandées par l'organisme de formation (carte d'identité...)
- Convention signée

ADMISSION

- Pré-test requis (permet de vérifier la compréhension orale et écrite de la langue française)

Contenu de la formation :

1- Connaissances théoriques et savoir-faire pratiques

Module 1 – Thèmes communs formation initiale

- Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance...
- Enoncer les effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Citer les noms et les limites des domaines de tension et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation
- Lister les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective
- Mettre en œuvre le matériel et l'outillage approprié, connaître les risques liés à sa manipulation (échelles, outils à main...)
- Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie ou d'accident dans un environnement électrique
- Evaluer le risque électrique et mettre en œuvre les mesures de prévention

Module 2 : Thèmes spécifiques aux manœuvres

- Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction.
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle
- Connaître les limites de l'habilitation symbole « BE » (manœuvres permises)
- Evaluer les risques liés aux manœuvres, mettre en place les mesures de prévention et appliquer les instructions de sécurité
- Connaître les acteurs concernés par les manœuvres : chargé d'exploitation électrique et chargé de consignation
- Echanger les informations et les documents pertinents avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation

Module 3 : Thèmes spécifiques BS intervention BT élémentaire

- Connaître les limites de l'habilitation symbole « BS »
- Echanger les informations et documents pertinents avec le chargé d'exploitation électrique
- Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle
- Mettre en sécurité un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension.
- Appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention BT élémentaire : préparer, organiser et mettre en œuvre.
- Mettre en œuvre les procédures de remplacement ou de raccordement et les instructions de sécurité associées.

Note : Avant de suivre ce module, l'apprenant doit maîtriser les techniques de remplacement et de raccordement sur les installations et matériels sur lesquels il doit intervenir.

VALIDATION DE L'ÉPREUVE CERTIFIANTE

Le parcours comprend deux épreuves, toutes deux obligatoires pour valider les habilitations visées :

1. Épreuve théorique

L'épreuve théorique se fait sous forme de QCM, accessible depuis le smartphone des stagiaires grâce à un QR Code (selon les modalités du formateur).

Le nombre de questions dépend des habilitations visées :

- Tronc commun : minimum 15 questions
- Symboles complémentaires : +5 questions par symboles d'habilitations visés

Les questions portent principalement sur les thèmes suivants :

- Dangers de l'électricité
- Distances et zones d'environnement
- Limites des opérations associées au symbole objet de l'habilitation visée
- Mesures de protection collective et individuelle

D'autres thèmes peuvent également être abordés, tels que :

- L'appareillage (caractéristiques, identification, fonctionnement...)
- Les règles spécifiques à certaines opérations (mesurage, essai, vérification...)

Le seuil de réussite est fixé à 70 % de bonnes réponses.

2. Épreuve pratique

L'épreuve pratique est réalisée sur une platine électrique simulant une situation réelle, la durée varie selon les symboles d'habilitations visés.

L'évaluation des savoir-faire est réalisée après l'évaluation positive des savoirs et à partir d'une ou plusieurs

situations de travail ou d'intervention. L'évaluation est réalisée sur la base de trois critères :

- Sans erreur,
- Erreur mineure, sans conséquence vis-à-vis de la sécurité des personnes,
- Erreur majeure, avec conséquence directe pour la sécurité des personnes.

Les critères d'acceptation sont les suivants :

- Deux erreurs mineures au maximum,
- Aucune erreur majeure.

L'évaluation se fait selon quatre notes : A, B, C ou D :

- Les notes A et B sont positives
- Un seul C est toléré
- La note D est éliminatoire

En cas d'échec, un second passage peut être organisé après analyse avec le formateur.

Validation finale

Après validation ou non, un avis favorable ou défavorable aux symboles d'habilitations visés est transmis à l'employeur.

Le recyclage de la formation est recommandé tous les 3 ans, conformément aux recommandations de l'INRS.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

- ✓ Cette formation ne rend pas électricien mais permet toutefois d'être capable d'intervenir en toute sécurité sur des installations électriques simples et d'exercer des métiers de maintenance, d'exploitation ou de manœuvre en basse tension.

PARCOURS POST-CERTIFICATION

- ✓ Evolution vers d'autres formations habilitations électriques
- ✓ Accès à des formations complémentaires (SST...)

MODALITES DU PARCOURS DE FORMATION :

Durée de la formation : 2 jours

Date de rentrée et de fin : Selon le calendrier de session de formation

Modalités : Présentiel

Tarif de la formation :

- À partir de 150,00 € HT (Tarif exact sur devis en se rapprochant de l'organisme de formation)

METHODES ET EVALUATIONS PEDAGOGIQUES

Le programme de formation détaillé est remis à chaque stagiaire en amont de la formation.

Les stagiaires sont accompagnés tout au long de leur parcours de formation par l'équipe pédagogique.

La formation est animée par des professionnels expérimentés, formateurs et testeurs certifiés, disposant d'une formation et d'une expérience en lien direct avec le domaine de compétences concerné.

Nos professionnels possèdent les aptitudes pédagogiques nécessaire pour assurer la transmission de connaissances théoriques et pratiques.

La formation comprend une épreuve théorique évaluée au moyen d'un test réalisé sur smartphone des stagiaires à l'aide d'un QR Code, une partie pratique est réalisée sur du matériel et des sites techniques en conditions réelles d'utilisation.

Nombre de stagiaire par session : 1 minimum

ACCESSIBILITE

- Stationnement gratuit sur le parking d'ALTOM FORMATION
- Localisation à environ 5 minutes du centre-ville de Péronne donc possibilité de se restaurer en extérieur

Pour plus de renseignements, contactez-nous : serviceformation@altomformation.fr ou 03 22 84 53 98



Le centre de formation ALTOM Formation s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de son offre en fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées aux handicaps des personnes concernées grâce à un référent handicap, Monsieur BEGLIOMINI Aldo, que vous pouvez contacter au 03 22 84 53 98.